

# FAQ : Fractionnement d'actions

Canada

## 1. Qu'est-ce qu'un fractionnement d'actions?

Le 18 mars 2015, Starbucks a annoncé un fractionnement d'actions de deux pour une. Cela signifie que chaque actionnaire de Starbucks recevra deux actions de Starbucks pour chaque action qu'il détient à la date de clôture des registres, le 30 mars 2015. En conséquence, le nombre d'actions sera doublé et le prix de l'action sera réduit de moitié. La valeur sous-jacente des actions restera la même.

## 2. Pourquoi Starbucks fractionne-t-elle ses actions?

Le Conseil d'administration de Starbucks a évalué le prix de l'action et a décidé de les fractionner afin de les rendre plus abordables pour l'investisseur moyen.

## 3. Quelles sont les dates importantes à retenir?

- La **date de clôture des registres**, autrement dit, la date utilisée pour déterminer qui est admissible à recevoir des actions fractionnées, est le **30 mars 2015**.
- La **période d'interdiction est du 6 au 8 avril 2015**. Pendant cette période, il sera **interdit** aux partenaires d'exercer toute option d'achat d'actions. Cette interdiction est limitée à l'exercice d'options d'achat d'actions et n'interdit pas les partenaires d'échanger des actions de Starbucks si elles ne sont pas déjà soumises aux interdictions d'échange récurrentes.
- La **date de paiement**, ou la date à laquelle le fractionnement prendra effet, est le **8 avril 2015**.
- La **date de jouissance**, c'est-à-dire le premier jour où l'action sera échangée à son nouveau prix ajusté après le fractionnement, est le **9 avril 2015**.
- Votre compte Fidelity sera mis à jour pour tenir compte du fractionnement le **10 avril 2015**.

## 4. Le fractionnement d'actions influera-t-il sur mes octrois d'actions ou mes actions du plan d'investissement par actions (SIP)?

Oui. Voici quelques exemples de la façon dont le fractionnement affectera les unités d'actions spéciales, les options d'achat d'actions ou toute autre action de Starbucks que vous avez acquises à travers le SIP ou de la dévolution d'unités d'actions spéciales. Vous remarquerez que même si le nombre d'actions et le prix de l'action ont changé après le fractionnement, la valeur sous-jacente reste la même.

*Le prix de l'action, le nombre d'unités d'actions spéciales, les options d'achat d'actions et les actions suivantes ne servent qu'aux fins de l'exemple.*

### Unités d'actions spéciales

Supposons que vous avez 10 unités d'actions spéciales et que le prix de l'action termine à 90 \$ le jour du paiement.

	Avant le fractionnement	Après le fractionnement
Nombre d'actions spéciales	10	20
Juste valeur marchande	90 \$	45 \$
Valeur	$10 \times 90 \$ = 900 \$$	$20 \times 45 \$ = 900 \$$

### Options d'achat d'actions

Supposons que vous avez 100 options d'achat d'actions et un prix d'octroi de 50 \$ et que le prix de l'action termine à 90 \$ le jour du paiement.

	Avant le fractionnement	Après le fractionnement
Nombre d'options d'achat d'actions	100	200
Juste valeur marchande	90 \$	45 \$
Prix d'octroi	50 \$	25 \$
Valeur	$100 \times (90 \$ - 50 \$) = 4000 \$$	$200 \times (45 \$ - 25 \$) = 4000 \$$

### Autres actions Starbucks

Il se peut que vous déteniez des actions Starbucks reçues d'unités d'actions spéciales dévolues ou lorsque vous avez acheté des actions à travers le SIP. Pour cet exemple, supposons que vous avez acheté 10 actions à 50 \$ à travers le SIP et que le prix de l'action termine à 90 \$ le jour du paiement.

	Avant le fractionnement	Après le fractionnement
Nombre d'actions	10	20
Juste valeur marchande	90 \$	45 \$
Prix d'achat	50 \$	25 \$
Valeur	$10 \times 90 \$ = 900 \$$	$20 \times 45 \$ = 900 \$$

## 5. À quel moment mon compte Fidelity sera-t-il mis à jour?

Dès le 9 avril 2015, le premier jour où l'action sera échangée à son nouveau prix ajusté après le fractionnement, vous serez en mesure de vous connecter à votre compte Fidelity pour consulter vos octrois et actions ajustés. Ces mises à jour comprennent toutes les unités d'actions spéciales, options d'achat d'actions ou actions achetées à travers le SIP, ainsi que l'historique des transactions passées.

Cependant, jusqu'à ce que le système Fidelity NetBenefits<sup>MD</sup> soit entièrement mis à jour le 10 avril 2015, la valeur totale de votre compte peut apparaître doublée le 9 avril; cela sera actualisé et corrigé le **vendredi 10 avril 2015**.

Si vous avez reçu un octroi Bean Stock ou Key Employee, mais que vous n'avez pas encore activé votre compte Fidelity ou accepté votre octroi, c'est le moment idéal de le faire! Rendez-

vous sur le [netbenefits.com](http://netbenefits.com). Des instructions détaillées concernant l'activation de compte et l'acceptation de l'octroi sont disponibles sur le [starbucksbeanstock.com](http://starbucksbeanstock.com).

**6. Si je participe actuellement au SIP, comment le fractionnement affectera-t-il l'achat du 31 mars 2015?**

Les actions achetées à travers le SIP le 31 mars seront achetées comme des actions préfractionnement au prix de clôture du 31 mars et seront automatiquement ajustées par Fidelity le 8 avril, la date du paiement.

**7. Qu'advient-il si j'achète ou je vends des actions entre la date de clôture des registres (30 mars) et la date du paiement (8 avril)?**

Si vous achetez des actions de Starbucks après la date de clôture des registres (30 mars), mais avant ou à la date de paiement (8 avril), la personne de qui vous achetez vous devra les actions qui seront émises lors du fractionnement. Si vous vendez des actions de Starbucks après la date de clôture des registres (30 mars), mais avant ou à la date de paiement (8 avril), vous devrez à l'acheteur les actions qui seront émises lors du fractionnement. La communauté de courtage suivra ces opérations et coordonnera les ajustements par le biais de leur agent dépositaire en votre nom.

**8. Comment vais-je recevoir mes actions fractionnées après la date de paiement, le 8 avril?**

Si vous détenez des actions chez Fidelity ou dans tout autre compte de courtage, Fidelity ou ce courtier recevront automatiquement les actions fractionnées et votre compte sera crédité de manière appropriée.

**9. Quel est l'impact fiscal du fractionnement d'actions?**

Le fractionnement d'actions en soi n'est pas imposable. Cependant, si vous vendez vos actions après le 8 avril 2015, vous devrez ajuster votre base fiscale afin d'indiquer un gain ou une perte. Après le fractionnement, la base d'imposition sera de la moitié de la base du coût d'origine de l'action.

**10. Qui dois-je contacter si j'ai d'autres questions?**

Vous pouvez communiquer avec un représentant Fidelity sans frais :

- États-Unis : composez le (866) 697-1048
- Canada : composez le (800) 544-0275

Pour toutes questions supplémentaires, communiquez avec le Centre de contact des partenaires Starbucks au (866) 504-7368.

Pour plus de renseignements sur le fractionnement, adressez-vous au service des [Relations avec les investisseurs Starbucks](#)